



CHARLEROI
CRÈCHE
LES FIESTAUX

PROJET PÉDAGOGIQUE



PRENDRE UN ENFANT PAR LA MAIN



Prendre un enfant par la main
Pour l'emmener vers demain
Pour lui donner la confiance en son pas
Prendre un enfant pour un roi

Yves Duteuil

TABLE DES MATIÈRES

4

1. Présentation
du milieu d'accueil

6

2. Présentation
du personnel

8

3. Présentation
du projet pédagogique

9

A. L'accueil

10

B. Le repas

13

C. Le repos

14

D. Les soins corporels

15

E. La santé

16

F. Les activités

17

G. Les rencontres

18

H. Le départ vers l'école

1 PRÉSENTATION DU MILIEU D'ACCUEIL

Initialement implantée rue de Villers, la crèche Les Fiestaux a été transférée à la rue Fond Jacques à Couillet et inaugurée en 1969. Entièrement rénovée en 2012, elle offre aujourd'hui un cadre d'accueil moderne, sécurisé et adapté aux besoins des jeunes enfants.

La crèche dispose d'une capacité d'accueil de 24 places, subsidiées et agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Elle prend en charge les enfants âgés de 0 à 3 ans. La répartition au sein des trois sections (bébés, moyens et grands) se fait en fonction de l'âge, mais également en tenant compte du développement psychomoteur de chaque enfant.

Chaque section est conçue pour respecter le rythme propre et le développement individuel de l'enfant. L'approche pédagogique se veut centrée sur l'enfant dans toute son individualité, en adaptant régulièrement l'aménagement des locaux en fonction des besoins des groupes.

POUVOIR ORGANISATEUR :

Ville de Charleroi

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h30

PÉRIODES DE FERMETURE :

- Une semaine durant les congés de printemps ou le congé de détente (à déterminer)
- Une semaine au mois de juillet
- Une semaine entre Noël et le Nouvel An
- Les jours fériés légaux et extra-légaux
- Deux « ponts » dans le courant de l'année

Les dates précises de fermeture sont communiquées au cours du premier trimestre de l'année civile.

En outre, deux à trois journées pédagogiques par an sont prévues afin de permettre la formation continue de l'équipe éducative. À raison d'une fois par trimestre, la crèche peut également clôturer ses activités plus tôt pour des réunions de personnel. Ces informations vous seront communiquées en temps utile afin de vous permettre d'organiser au mieux la garde de votre enfant.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS (PFP)

La contribution financière des familles est déterminée selon les critères établis par l'ONE, à savoir :

- Les revenus mensuels nets cumulés du ménage
- Le temps de présence effectif de l'enfant (demi-journée ou journée complète)

Ce tarif est calculé lors de l'admission de l'enfant et réévalué annuellement, ou en cas de modification de la situation familiale et/ou professionnelle.

Vous pouvez calculer votre tarif journalier en vous rendant sur le site de l'ONE.

LES CONGÉS

Le nombre total de jours de congé auxquels l'enfant a droit s'élève à 40 jours pour une année complète d'accueil à temps plein. Dix jours sont automatiquement déduits pour couvrir les périodes de fermeture de la crèche. Le quota des congés auxquels vous pouvez prétendre sera établi au moment de la signature du contrat d'accueil. Ils seront calculés au prorata du temps de fréquentation et du nombre de mois de l'année en cours.

LES ABSENCES

Lors de la signature du contrat d'accueil, un horaire de fréquentation sera établi en fonction de vos besoins. Afin d'optimiser l'organisation interne de la crèche, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre, au plus tard le 25 du mois précédent, l'horaire réel de présence de votre enfant. Il nous est essentiel de connaître avec précision les heures d'arrivée et de départ de vos enfants, ainsi que les congés prévus au cours du mois, afin d'assurer une organisation optimale.

En cas d'absence, quelle qu'en soit la raison, il est impératif de prévenir la crèche **avant 8h30** le matin. D'une part, pour garantir une gestion optimale de la journée et d'autre part pour éviter les gaspillages lors de la préparation.

Nous vous rappelons que l'institution est tenue de respecter des règles strictes en matière de justification des absences. Toute absence non justifiée dans les délais requis sera facturée, conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de maladie, toute absence excédant une journée devra obligatoirement être couverte par un certificat médical. Pour une absence d'une seule journée sans certificat, celle-ci sera considérée comme un jour de congé et déduite du quota annuel prévu à cet effet.

Cependant, chaque trimestre, vous bénéficiez de 3 jours d'absence non consécutifs par trimestre pouvant être justifié par une simple déclaration écrite de votre part, sans nécessité de fournir un certificat médical.

Toute absence d'un jour, qu'elle soit liée à une maladie ou à un autre motif, sera déduite de votre quota de congés, à l'exception de celles justifiées par un certificat médical pour une durée supérieure à un jour.

2 PRÉSENTATION DU PERSONNEL

Afin de garantir un accompagnement de qualité et un encadrement optimal des enfants, la crèche Les Fiestaux s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire aux compétences complémentaires.

LA RESPONSABLE

Elle gère l'établissement en assurant le bien-être et le développement des enfants, la sécurité et l'hygiène, la gestion de l'équipe (recrutement, management, formations) ainsi que les relations avec les parents. Elle élabore et met en œuvre le projet éducatif, veille au respect de la réglementation, et coordonne les activités quotidiennes pour un accueil de qualité.

L'ÉQUIPE PSYCHO-MÉDICO-SOCIALE

- **L'infirmière** veille au suivi médical des enfants, assure les consultations de santé préventive, contrôle le statut vaccinal et surveille l'état de santé général des enfants.
- **L'assistante sociale** est responsable de la constitution ainsi que de la mise à jour des dossiers administratifs. Elle assure la médiation entre les parents et le milieu d'accueil, tout en représentant une ressource essentielle de soutien psychosocial et un appui précieux en cas de difficultés financières. Elle veille en outre au bon fonctionnement et à la gestion continue de la crèche, notamment en ce qui concerne les admissions des enfants, l'organisation des visites et le suivi de la facturation.

Toutes deux collaborent étroitement et contribuent activement à la réflexion pédagogique et participent à des formations continues organisées en partenariat avec l'ONE, dans le but de garantir un cadre favorable à l'épanouissement des enfants. Elles sont garantes de la qualité des services offerts et du bon fonctionnement de la structure.

L'ÉQUIPE DE PUÉRICULTRICES

Actrices centrales du quotidien des enfants, elles accompagnent chaque enfant dans son développement global. Leur mission comprend les soins de base, l'éveil psychomoteur, l'encouragement à l'autonomie à travers les gestes de la vie quotidienne, ainsi qu'une collaboration étroite avec les familles et les autres professionnels de l'enfance.

LA CUISINIÈRE

Elle élabore chaque jour des repas variés, équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des tout-petits. Les menus sont conformes aux recommandations de l'ONE ainsi qu'aux normes d'hygiène imposées par l'AFSCA.

LE PERSONNEL D'ENTRETIEN

Il assure la propreté et l'hygiène des locaux, dans le strict respect des protocoles spécifiques au secteur de la petite enfance.

LES STAGIAIRES

Ils/elles proviennent d'écoles de formation en puériculture et en encadrement de la petite enfance. Ils interviennent sous la supervision de l'équipe éducative, participant ainsi à leur apprentissage professionnel.

LE MÉDECIN

Le médecin en charge des consultations médicales, assure le suivi préventif de la santé des enfants dans le cadre des missions confiées par l'ONE.

LA PSYCHOMOTRICIENNE

Elle apporte un appui précieux à l'équipe par ses observations, ses conseils et son expertise, notamment lors de l'accueil d'un enfant présentant des besoins spécifiques.

L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE (ONE)

Autorité de référence en matière de petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ONE assure l'agrément, le subventionnement, le contrôle, l'accompagnement et l'évaluation des milieux d'accueil. Il veille à ce que notre structure offre un environnement propice au développement global — physique, psychique et social — des jeunes enfants.

3 PRÉSENTATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

A. L'ACCUEIL

LA FAMILIARISATION

La familiarisation est une période cruciale où l'enfant, ses parents et les professionnels de la petite enfance apprennent à se connaître et à créer un environnement sécurisant et propice au bien-être de l'enfant. Cette phase permet une transition en douceur du milieu familial vers la crèche, en favorisant un sentiment de sécurité et de confiance pour l'enfant.

Dans un premier temps, l'enfant et ses parents sont accueillis à la crèche à plusieurs reprises pour découvrir les lieux, les professionnels, les autres enfants, et l'organisation.

Les parents sont invités à rester pendant les premières rencontres, afin de rassurer l'enfant et de créer un lien de confiance avec les professionnels. Durant cette période, les accueillantes découvrent le comportement de l'enfant, ses habitudes/rituels, et échangent avec les parents pour mieux comprendre ses besoins.

La familiarisation permet à l'enfant de prendre ses repères, aux parents et aux professionnels de construire une relation basée sur la confiance, essentielle pour le bien-être de l'enfant. Afin de garantir une surveillance continue et sécurisante lors du sommeil, les bébés sont installés dans des lits situés au sein de la salle de vie durant cette période.

Sauf cas particulier, cette période de familiarisation continue est obligatoire avant l'entrée définitive en crèche. Elle sera adaptée aux besoins de l'enfant car nous tenons à respecter le rythme de chacun et considérer l'enfant dans toute son individualité !

L'ADAPTATION LORS DES PASSAGES DE SECTION

Le passage d'un enfant d'une section à une autre au sein d'un milieu d'accueil constitue une étape significative de son parcours, nécessitant une préparation soigneusement pensée ainsi qu'une transition progressive et respectueuse de son rythme.

En concertation au sein de l'équipe, nous déterminons le moment le plus opportun pour ce changement, en prenant en considération non seulement l'âge de l'enfant, mais également son développement psychomoteur et affectif.

Il est primordial de préparer l'enfant à cette évolution. À cette fin, une période d'adaptation progressive est instaurée, durant laquelle l'enfant a l'opportunité de découvrir sa future section en compagnie d'une accueillante habituelle, avant d'y être pleinement intégré.

À cette occasion, les parents sont chaleureusement conviés à découvrir la future section ainsi qu'à rencontrer les accueillantes qui auront la charge de leur enfant.

LES ÉCHANGES QUOTIDIENS

Les échanges quotidiens entre les parents et les accueillantes, notamment lors des temps d'accueil du matin, revêtent une importance primordiale pour garantir une continuité dans la prise en charge de l'enfant et instaurer un climat de confiance réciproque.

Ces moments de dialogue permettent d'assurer le lien entre le milieu familial et le milieu d'accueil. Ils contribuent également à rassurer les parents, les confortant dans l'idée que leur enfant est accueilli dans un environnement attentif et bienveillant.

Les parents sont invités à partager des informations pertinentes concernant le sommeil, l'alimentation ou tout autre élément susceptible d'influencer la journée de leur enfant.

En fin de journée, les accueillantes prennent le temps de relater aux parents le déroulement de la journée, les moments d'émerveillement, les progrès observés chez l'enfant...

Ces échanges, empreints de respect, de bienveillance et de confiance mutuelle, doivent être clairs, concis et portés par une communication positive.

LE DOUDOU ET LA TÉTINE

Au sein de la crèche, le doudou et la tétine occupent une place significative et remplissent des fonctions fondamentalement distinctes.

Le doudou, en tant qu'objet transitionnel, joue un rôle central dans le processus de séparation d'avec les parents. Il constitue un repère rassurant, porteur d'odeurs et de souvenirs familiaux, qui accompagne l'enfant dans son adaptation à un environnement nouveau. Source de réconfort et de sécurité affective, il l'aide à réguler ses émotions, à s'apaiser. Le doudou reste constamment accessible à l'enfant, afin qu'il puisse y avoir recours selon ses besoins.

La tétine, pour sa part, répond à un besoin de succion naturel, qui procure à de nombreux bébés un apaisement immédiat. Elle peut faciliter l'endormissement durant les temps de repos à la crèche ou adoucir les moments plus difficiles. Toutefois, son usage est encadré, limité à certains moments spécifiques de la journée. Par mesure de sécurité, l'usage des attaches-tétines est formellement déconseillé au sein de la crèche, celles-ci pouvant présenter des risques pour l'enfant.



Dans cette optique, nous vous invitons à fournir une seconde tétine, dépourvue d'attache, spécifiquement destinée au temps de repos.

En résumé, le doudou et la tétine sont des objets à haute valeur affective, qui contribuent de manière significative au bien-être des enfants, en leur offrant réconfort, sécurité et soutien. **Il est donc vivement recommandé que ces objets personnels accompagnent chaque jour l'enfant lors de son accueil à la crèche.**

B. LE REPAS

Les repas sont conçus dans le but d'éveiller les papilles, stimuler la curiosité alimentaire des enfants et découvrir de nouvelles textures. Ils se distinguent par leur variété et se composent de viandes, poissons ou œufs, accompagnés de légumes et de féculents.

Les menus, équilibrés et soigneusement élaborés, s'inspirent de la brochure « Chouette, on passe à table » éditée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), qui constitue notre référence incontournable en matière de nutrition. Nous nous engageons à en respecter scrupuleusement les recommandations.

Une attention particulière est portée à la présentation des plats, tant dans l'harmonie des couleurs que dans la diversité des textures et des saveurs. Des plateaux de fruits frais, une sélection variée de fromages ainsi que d'autres mets attrayants sont régulièrement proposés, afin de susciter l'envie et le plaisir de manger.

Les préparations culinaires sont relevées par un large éventail d'épices, à l'exception du sel et du poivre, exclus conformément aux recommandations de l'ONE dans un souci de préservation de la santé des jeunes enfants.

Le matin, le petit-déjeuner est proposé jusqu'à 8h30. Il est constitué principalement de pain et de fruits. Vers 15 heures, le goûter se compose de panades de fruits frais ou cuits pour les bébés, et de tartines, fruits, produits laitiers ou potages pour les plus grands. L'eau, servie nature, est la seule boisson de la journée.

Les menus hebdomadaires sont affichés à l'entrée de chaque section.

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des régimes alimentaires, quels qu'en soient l'origine, qu'elle soit médicale, philosophique, culturelle ou religieuse.

Conformément aux recommandations de l'AFSCA, aucun aliment ou préparation provenant de la maison ne peut être accepté au sein de la crèche. Cette mesure a pour objectif de garantir la sécurité alimentaire de tous les enfants.

De la même manière, les repas préparés par la crèche ne peuvent pas être emportés par les parents, afin d'assurer le respect de la chaîne du chaud et du froid.



L'ALLAITEMENT

Nous accompagnons et soutenons les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement de leur enfant.

Les mamans ont la possibilité, si elles le souhaitent, de venir allaiter ponctuellement leur bébé sur place ; un espace dédié, calme et intime, sera mis à leur disposition à cet effet.

Elles peuvent également fournir leur lait maternel, qui sera conservé et administré à l'enfant dans le strict respect des normes d'hygiène et des conditions de conservation requises.



LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

La diversification alimentaire est introduite de manière progressive, en étroite collaboration avec les parents, dans le respect du rythme et des besoins propres à chaque enfant.

Les « nouveaux » aliments sont d'abord proposés par les parents à la maison, puis progressivement intégrés aux repas servis au sein de la crèche. Toute intolérance alimentaire signalée par les parents et confirmée par un professionnel de santé (pédiatre ou médecin traitant) entraînera la suspension immédiate de l'aliment concerné dans l'alimentation de l'enfant.

Les recommandations actuelles soulignent que l'introduction précoce et diversifiée des aliments contribue à réduire le risque de développer des allergies alimentaires. Ainsi, tous les fruits seront proposés dès le début de la diversification, dans le respect du calendrier des saisons, afin de garantir une qualité nutritionnelle et gustative optimale.

Selon son développement et ses habitudes, l'enfant est nourri soit dans les bras, soit installé dans une chaise haute. Lorsque cela devient pertinent, les enfants sont progressivement invités à prendre leur repas à une table adaptée à leur taille, tout en conservant un accompagnement individualisé



UN MOMENT DE RENCONTRE ET DE PLAISIR

Le moment du repas constitue un temps fort de la journée, à la fois privilégié et riche en échanges entre l'enfant et l'adulte. Il s'inscrit dans une démarche de respect du rythme, des besoins et des habitudes de chaque enfant, tout en favorisant le plaisir de manger et la découverte alimentaire.

Dans un souci de continuité et de repère, les repas sont en général pris dans l'espace habituel de l'enfant, ce qui contribue à le rassurer. La présence attentive et bienveillante de la puéricultrice accompagne l'enfant dans la prise de son repas, dans un climat de convivialité, tout en l'encourageant progressivement à développer son autonomie.

Pour les tout-petits, les biberons sont proposés à la demande, en fonction de leurs besoins spécifiques, et sont donnés dans les bras d'une puéricultrice, afin de garantir un moment de proximité et de sécurité affective.

Dans la section des grands, nous célébrerons le deuxième anniversaire des enfants. Une fois par mois, nous organiserons une fête regroupant les anniversaires des enfants nés au cours du mois.

Afin que ce moment soit pleinement réussi, notre cuisinière préparera un goûter festif (gâteau, crêpes...)

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'apporter quelques éléments de décoration (serviettes, bougie,...) ainsi qu'un appareil photo, afin d'immortaliser cette belle occasion partagée avec les copains.

L'AUTONOMIE

Chez les enfants de la section « moyens », nous poursuivons une démarche individualisée en tenant compte de l'évolution de chacun. Les repas, mixés ou moulinés, peuvent être pris en chaise haute ou à table, individuellement ou en petits groupes de deux à trois enfants, sous la bienveillance et le soutien actif de la puéricultrice.

Pour les plus grands, les aliments sont servis séparément dans l'assiette, écrasés ou coupés en petits morceaux. Dans une volonté de soutenir l'autonomie, les enfants participent au débarrassage de la vaisselle à la fin du repas.

La vaisselle mise à disposition des enfants est soigneusement choisie afin d'être adaptée à leur motricité et à leur dextérité. Dans une perspective éducative visant à favoriser l'autonomie, les enfants sont progressivement encouragés à utiliser des couverts appropriés, notamment la fourchette et le couteau, selon leur âge et leurs capacités.



Dans un souci de qualité et de cohérence avec notre démarche écoresponsable, la vaisselle utilisée est en porcelaine et en verre trempé.

Par ailleurs, avant le repas, les enfants de la section des grands procèdent au lavage des mains, accompagnés et guidés par les professionnels.

Dans le respect du rythme et des préférences de chaque enfant, aucune alimentation n'est imposée. Si un enfant exprime qu'il n'a pas ou plus faim, ou s'il manifeste une réticence à goûter un aliment, nous respectons son ressenti tout en éveillant en douceur sa curiosité culinaire. Cependant, en cas de nécessité, nous lui proposons un complément de lait ou une tartine.

Tout en préservant la dimension de plaisir et de convivialité inhérente à ce moment, nous instaurons progressivement des règles simples de vie en collectivité (respect des autres, respect de l'alimentation...) dans le respect de chacun, afin que le repas demeure un moment harmonieux et agréable pour tous.



C. LE REPOS

Le sommeil constitue une nécessité fondamentale pour le jeune enfant. Il est donc essentiel de respecter son rythme biologique ainsi que les différentes phases de son cycle de sommeil. En fonction de son âge et de ses besoins spécifiques, les temps de repos peuvent varier.

Lors de la période de familiarisation, les enfants sont amenés à dormir dans l'espace de vie, afin de garantir leur sécurité et d'assurer une surveillance directe. En effet, dans cette phase de transition marquée par un changement de repères, il est essentiel de maintenir une vigilance accrue. Dans un dortoir soigneusement aménagé, chaque enfant dispose d'un lit nominatif, systématiquement installé au même emplacement, afin de préserver ses repères et de le sécuriser.

Les dortoirs, attenants aux salles de jeux, sont directement accessibles. Chez les bébés, une porte semi-vitrée permet d'assurer une surveillance visuelle constante tout en maintenant un environnement calme. Chez les moyens et grands, la présence des puéricultrices au sein du dortoir permet d'apaiser et d'accompagner l'endormissement par une attitude bienveillante, à travers un geste doux, un regard rassurant ou une parole apaisante.

Tous les lits utilisés sont conformes aux normes en vigueur préconisées par l'ONE, et respectent les exigences de sécurité propres à l'accueil de la petite enfance. Les lits sont alors spécifiquement adaptés à leur âge et à leur développement.

Les plus grands dorment dans des lits couchettes, favorisant une plus grande liberté de mouvement. Ce type de couchage permet également à l'enfant de se coucher ou se lever de manière autonome, contribuant ainsi au développement de son indépendance et de sa confiance en lui.

En fonction de son état de fatigue, l'enfant peut bénéficier de moments de repos ou de détente à tout moment de la journée. Cette souplesse d'organisation permet de respecter pleinement son rythme biologique.

Il convient de souligner qu'aucun enfant n'est contraint de dormir. Cependant, pour une facilité d'endormissement, la présence du doudou ou de la tétine, objets transitionnels, contribuent à le rassurer et à favoriser un endormissement serein.

Pour les enfants moyens et grands, afin de préserver le calme et la sérénité ainsi que de respecter les besoins propres à chacun, il est vivement recommandé d'éviter les arrivées ou les départs durant la période de repos.



D. LES SOINS CORPORELS

L'espace dédié au change constitue un moment privilégié de communication entre l'enfant et l'adulte. Il est aménagé autour d'une seule table à langer afin de respecter l'intimité et l'individualité de chaque enfant.

Nous accordons une attention particulière à ce qu'une puéricultrice référente (« élément phare ») demeure disponible dans la pièce de vie, afin d'assurer une présence rassurante et constante auprès du groupe d'enfants.

Pour les bébés, ce moment constitue une opportunité privilégiée pour entrer en relation : nous échangeons avec eux verbalement ou par le regard, leur chantons des chansons, et les enveloppons de gestes doux et rassurants. Chaque change est précédé d'une annonce à l'enfant, dans le respect de sa personne, et se déroule dans un souci constant de confort, de douceur et de sécurité.

Concernant les enfants plus grands, des sanitaires adaptés sont installés dans l'espace de change afin de favoriser l'acquisition de la propreté. L'utilisation du petit pot leur est proposée de manière progressive, sans contrainte, dans une démarche concertée avec les familles et toujours en respect du rythme de l'enfant. Il est important de noter que de petits incidents peuvent survenir dans ce processus d'acquisition. Ainsi, des vêtements pratiques, adaptés et en « suffisance » seront demandés aux familles pour faciliter son apprentissage.

E. LA SANTÉ

Nous porterons une attention particulière à la santé de votre enfant ainsi qu'au dépistage précoce d'éventuels symptômes. À cet effet, nous nous référons rigoureusement aux directives énoncées dans la brochure de l'ONE intitulée « La santé dans les milieux d'accueil ».

Ce document constitue un cadre de référence essentiel, non seulement pour assurer la protection de chaque enfant accueilli, mais également pour prévenir les risques de contagion au sein du groupe.

Nous solliciterons votre pleine collaboration afin de garantir le respect de ces recommandations. Par ailleurs, le tableau des maladies nécessitant une éviction sera scrupuleusement appliqué.

Chaque mois, votre enfant sera pesé et mesuré. Ces informations seront ajoutées aux courbes de croissance pour s'assurer de sa bonne évolution.

Dans l'éventualité où l'administration d'un traitement médicamenteux s'avérerait nécessaire au sein de la crèche, il est impératif que le médicament soit fourni par vos soins, accompagné d'une prescription médicale dûment établie, précisant la posologie, la durée du traitement ainsi que le mode d'administration.

Un enfant faisant l'objet d'un certificat médical d'éviction ne pourra être accueilli à la crèche pendant toute la durée couverte par ledit certificat.

Enfin, nous vous prions de bien vouloir nous signaler si votre enfant suit un traitement médicamenteux à domicile, ou s'il a déjà reçu un antipyrétique, afin de garantir le strict respect des délais entre deux administrations.

LES MALADIES

Lorsque votre enfant est malade ou présente une température corporelle égale ou supérieure à 38,5 °C, vous serez contactés par téléphone. Avec votre accord préalable, l'administration de paracétamol pourra être autorisée afin de soulager l'enfant.

Un retour au domicile sera envisagé dans les cas suivants : si l'état de santé clinique de l'enfant suscite des inquiétudes, s'il représente un risque de contagion pour la collectivité selon les recommandations du tableau des évictions, ou si sa température atteint ou dépasse 39 °C. En fonction de son état général, une consultation médicale pourra être recommandée, dans un souci de préservation optimale de sa santé.



LA CONSULTATION MÉDICALE

L'objectif principal de la consultation médicale en crèche est de veiller au bon développement physique et psychomoteur de l'enfant, de dépister précocement d'éventuels troubles de santé ou retards de développement, et de s'assurer que l'enfant bénéficie des soins adaptés à ses besoins.

Elle se déroule une fois par mois, le mardi ou le jeudi matin, en fonction des disponibilités du médecin. La date mensuelle est affichée à l'entrée de la crèche. Cependant, vous serez informé du passage de votre enfant à la consultation, quelques jours avant la date prévue, par un message déposé dans son casier.

Ces consultations s'effectuent à plusieurs reprises au cours du séjour de l'enfant en structure d'accueil : dès son entrée, puis à des âges clés, notamment autour de 9 mois, 18 mois, et lors de sa sortie. Le médecin y joue

un rôle essentiellement préventif, en apportant aux parents des conseils avisés sur divers aspects de la santé infantile, tels que l'alimentation, la vaccination, ou encore les règles d'hygiène à adopter.

En somme, la consultation médicale en crèche constitue un pilier fondamental du suivi de la santé des jeunes enfants. Elle permet un repérage précoce des éventuelles difficultés et un accompagnement personnalisé, dans le but de favoriser le bien-être et le développement harmonieux de chaque enfant.

Il est par ailleurs impératif que le carnet de santé de votre enfant l'accompagne quotidiennement au sein de la structure. Il vous incombe également de veiller scrupuleusement à la mise à jour de ses vaccinations. À ce titre, il convient de rappeler que certains vaccins sont obligatoires pour qu'un enfant puisse être accueilli en collectivité. Dans le cas contraire, le contrat d'accueil pourrait être interrompu !



LE DÉPISTAGE VISUEL

Le dépistage visuel en crèche constitue une initiative préventive mise en œuvre par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), ayant pour finalité l'identification précoce des troubles de la vision chez le jeune enfant, idéalement entre 18 et 36 mois. Cet examen « gratuit » est assuré par un orthoptiste. L'objectif principal de cette démarche est de permettre une prise en charge rapide des éventuelles anomalies visuelles, afin d'en maximiser les chances de correction et de prévenir l'apparition de complications ultérieures. Cette action est organisée à raison de deux séances par an.

F. LES ACTIVITÉS

Notre ambition est d'offrir à chaque enfant un environnement riche, stimulant et sécurisant, propice à l'exploration, à la découverte, à l'éveil de la créativité, à l'épanouissement personnel, à l'autonomie et au plaisir d'apprendre.

C'est dans cette perspective que l'aménagement des espaces fait l'objet d'une observation attentive et d'une réflexion constante de la part de l'équipe éducative. Il évolue en fonction des besoins repérés, afin de répondre au plus près aux attentes et aux rythmes de chaque enfant.

Les activités proposées sont soigneusement pensées et adaptées à l'âge, aux besoins et aux capacités de chaque enfant. Elles ne sont jamais imposées, dans le respect de la liberté de participation, car favoriser l'implication active de l'enfant revient à lui permettre de s'affirmer, d'exprimer ses émotions, de développer une conscience de soi, et de construire sa personnalité.

Chez les tout-petits, l'organisation de l'espace vise à encourager le mouvement spontané : le sol est aménagé de tapis accueillants, afin de permettre aux enfants de découvrir leur corps par des gestes libres – rouler, ramper, se hisser, se déplacer à quatre

pattes ou sur les fesses... Ces expériences corporelles contribuent à la construction de la motricité et à une meilleure représentation de l'espace et du schéma corporel.

Les jeux et matériels mis à leur disposition répondent à cet objectif : hochets, cubes, anneaux (favorisant la préhension), livres en tissu (pour la découverte sensorielle des matières), jeux tactiles et sonores... Tout est pensé pour susciter l'envie de grandir, dans un climat sécurisant et sous le regard bienveillant des professionnelles.

Pour les enfants des sections « moyens-grands », l'aménagement répond à un besoin de diversité et d'enrichissement des expériences. Les espaces sont modulables, notamment grâce à une porte vitrée coulissante qui permet d'unir ou de séparer les sections des moyens et des grands selon les besoins du moment.

Les enfants ont accès à des activités libres, qui leur permettent de développer leur imaginaire, d'explorer le jeu symbolique, de se détendre, d'observer ou d'interagir avec leurs pairs. Ces espaces sont organisés en différents coins thématiques.



Parallèlement, des activités encadrées dans un cadre plus structuré, sont également proposées à de petits groupes, favorisant une expression plus individualisée.

Les enfants sont régulièrement invités à profiter des espaces extérieurs.

Bien entendu, leur tenue vestimentaire est soigneusement adaptée aux conditions climatiques afin de garantir confort et sécurité. Deux terrasses, l'une située à l'avant et l'autre à l'arrière de l'établissement, offrent des espaces privilégiés où les enfants peuvent s'aérer, s'éveiller au monde qui les entoure, renforcer leur système immunitaire et s'épanouir au contact des autres. Ces moments en plein air sont essentiels à leur développement global : ils favorisent l'exploration, la curiosité, la socialisation et le bien-être.

Le rangement des jouets est également envisagé comme une activité éducative à part entière, valorisant la coopération et la prise de responsabilité.

Tout au long de ces moments, l'équipe éducative accompagne les enfants en stimulant leurs découvertes par la parole, le regard, les encouragements... Tout en adoptant une posture de « présence phare », l'adulte intervient avec retenue, uniquement lorsque la sécurité physique ou affective de l'enfant l'exige, afin de préserver son autonomie et son libre engagement dans l'activité.

G. LES RENCONTRES

Au-delà des échanges informels et souvent brefs dans les couloirs du quotidien, il nous paraît essentiel de cultiver un véritable climat de confiance, de dialogue et de collaboration entre parents et professionnels.

C'est pourquoi nous tenons à rester pleinement disponibles et à l'écoute de chacun d'entre vous. Dans cette perspective, des temps de rencontre – formels ou informels – peuvent être organisés à votre demande ou à notre initiative. Une à deux fois par an, nous aurons le plaisir de vous convier à une réunion en soirée, moment privilégié d'échange sur la vie de la crèche, les projets en cours et le développement de votre enfant.

Dans un esprit plus festif et convivial, une fête de famille sera également organisée. Elle permettra de renforcer les liens entre les familles et l'équipe éducative dans une atmosphère détendue et chaleureuse.

Enfin, afin de célébrer la magie des fêtes de fin d'année, un marché de Noël sera proposé. Le Père Noël y fera bien entendu une apparition très attendue par les enfants, dans une ambiance féérique propice à l'émerveillement et au partage.



H. LE DÉPART VERS L'ÉCOLE

Le passage de la crèche à l'école représente un moment significatif dans la vie de votre jeune enfant.

Il est essentiel de préparer cette transition avec soin, tant pour l'enfant que pour l'équipe encadrante. Une petite histoire s'achève, laissant place au début d'une aventure bien plus grande.

Cette étape, à la fois symbolique et structurante, mérite d'être vécue avec attention et bienveillance, sans négliger l'importance de dire au revoir aux camarades et aux adultes qui ont accompagné les premiers pas de votre enfant.

Pour la plupart des enfants, ce sont près de deux années que nous avons partagées, riches en découvertes, en apprentissages et en émotions.

Durant cette période précieuse, l'ensemble de l'équipe a investi son temps, son énergie et surtout beaucoup d'affection pour accompagner, jour après jour, le cheminement de votre enfant au sein de la crèche.

Certaines anecdotes, chargées de tendresse et de spontanéité, resteront gravées dans nos mémoires.

Après ces mois voire années passées ensemble, notre mission touche à son terme, et votre enfant s'apprête à emprunter de nouveaux chemins, vers d'autres horizons. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à vous, une belle continuation, empreinte de réussite, d'épanouissement et de joies partagées.

L'équipe éducative de la crèche des Fiestaux

Crèche communale les Fiestaux
Rue Fond Jacques, 6 - 6010 Couillet
071/47 15 11

Caroline Laffineur, responsable – infirmière
Sonia Frigo, assistante sociale
L'équipe des puéricultrices